Image not found or type unknown

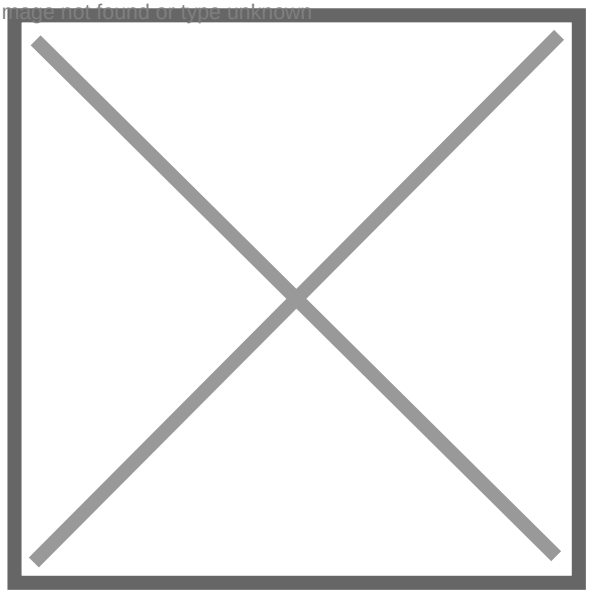

Dépassement de 40 à 50 km/h

Par **mulator**, le **18/01/2008** à **20:38**

Bonsoir,
Je me suis fais flashé dans ma voiture de fonction ,il y a 3 jours sur une 3voix limitée a 90 km/h à une vitesse entre 130 et 140 d'aprés mes souvenirs .
L'infraction est trop récente je n'ai pas reçu encore l'amende.
Je voudrais savoir quel sont les peines que je risque (retrait,stage...), sachant que ma société ne pratique pas la délation .
Je n'ai aucun passé particuliérement chargé et ne suis passé devant aucun tribunal.

Merci d'avance de votre réponse et de vos conseil.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés